

affaiblir le zèle d'un prêtre professeur ; et combien elle peut rendre plus pénible et moins fructueuse la charge lourde il est vrai, mais si souverainement importante qui lui est confiée.

Or, nous ne craignons point d'affirmer ceci : l'éducation de la jeunesse telle qu'elle se donne surtout dans nos collèges et séminaires, constitue une œuvre éminemment sacerdotale, et nulle part ailleurs le prêtre ne saurait être plus véritablement et plus complètement prêtre que lorsqu'il se consacre à cette œuvre en union avec d'autres prêtres, et cela sans tenir compte de la fonction particulière qui lui est assignée.

Bien plus, le prêtre, comme tel, n'a pas de moyen plus efficace de travailler au salut des âmes et au bonheur de son pays, aussi bien qu'à la gloire de Dieu et au bien de son Église.

Il faut remonter à Notre-Seigneur lui-même pour retracer les premières origines et trouver le premier et le plus auguste promoteur de l'éducation.

S'étant soumis à toutes les phases ordinaires de